

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Service Santé au Travail

Le dossier d'agrément du service de santé au travail nous a été présenté.

Rappelons l'historique. En pleine crise sociale l'agrément avait été refusé à FTSA. Puis la DIRECTTE (Direction du travail et de l'emploi) a donné un agrément provisoire pour un an à partir du 1^{er} Juillet 2010.

Nous sommes donc appelés à nous prononcer sur ce dossier d'agrément.

Force est de constater de nombreux manques dans ce dossier qui ne permet pas aux élus d'émettre un avis quel qu'il soit, c'est la raison pour laquelle les élus ne se prononcent pas sur la demande de consultation.

La difficulté pour notre division c'est que la moitié des effectifs de FS est éparpillée sur de nombreux sites en Province, de sorte que ces salariés sont gérés par les médecins du travail des Directions Territoriales ce qui entraîne une difficulté de coordination due à l'éclatement d'une part de du suivi sur place qui entraîne de nombreux déplacements des médecins du travail.

Les élus alertent la Direction sur le site de Blagnac, où 1500 personnes de FS travaillent et où il manque une infirmière. De plus le positionnement de certains préventeurs ne tient pas compte de leur double casquette ce qui exclut leur indépendance et libre-arbitre (ils représentent l'employeur en même temps).

Tous les élus votent une résolution pour dénoncer les manques graves qui ont été constatés. Vous trouverez le texte de cette résolution sur notre site en page d'accueil.

Cette résolution a été votée à l'unanimité des 15 élus du CE !

Bilan Congés Sabbatiques

Une demande de disponibilité pour création d'entreprise (fonctionnaire) et quatre demandes de congés sabbatiques ont été acceptées (salariés).

Sept demandes de retour sont en instance. Nous constatons qu'il est toujours aussi périlleux de vouloir quitter France Telecom !

Projet Virtuose.

Rappelons que ce projet consiste à récupérer les savoirs faire et les connaissances, compétences, les plus critiques pour l'entreprise, en construisant un référentiel, une « mémoire » en quelque sorte, en sollicitant la participation active de ceux qui vont quitter l'entreprise.

Une mise en place pilote a été testée, sur trois périmètres, dont le service achats France et le métier d'acheteur immobilier et acheteur réseaux.

Ce projet vise également à mettre en place une méthode, récupérable par la suite, et applicable, pour viser les mêmes objectifs.

Ce sont les DRH qui piloteront ce « kit » au niveau Corporate avec relais dans chacune des filières métiers et en impliquant tous les niveaux hiérarchiques.

Début du déploiement en Avril-Mai après consultation des IRP.

Nous y voyons un risque de récupération du « savoir faire FT » pour ensuite le transmettre à de la sous-traitance ! A surveiller de près donc !

Activités Sociales et Culturelles

Les élus CFE CGC s'abstiennent sur plusieurs propositions qui concernent des budgets enfance, car si nous

sommes résolument en faveur de fournir aux enfants des salariés, davantage de moyens, nous sommes contre la méthode pour y parvenir. Celle-ci est injuste, elle est compliquée car tous ces saupoudrages de mesures diverses et variés sont votés avec des conditions spécifiques à chaque fois, conditions qui ne sont pas déclinées au moment du vote. De plus, ces enchevêtrements de mesures différentes et multiples, ne rend pas simple ni transparent le pilotage et la maîtrise d'un système de redistribution des subventions vers les salariés.

Nous votons POUR la mise en place d'une convention spécifique pour les salariés qui travaillent dans les Caraïbes car il est évident que leur éloignement les prive en grande partie des prestations de notre CE.

Nous votons également POUR une résolution concernant la demande de modification de l'implantation de la médiathèque dans les futurs locaux de la Tour Olivier de Serres. La proposition actuelle de la Direction d'implanter la future médiathèque dans les sous-sols est inacceptable, en particulier pour les salariés qui vont y travailler.

Plan de Déplacement d'Entreprise

La consultation du CE concernait 2 projets d'accord en cours de négociation, sur les DT Nord et DT Centre Est.

Cela consiste dans l'incitation à utiliser les transports en commun, à limiter les déplacements, à favoriser l'achat de deux roues propres, par le versement de participations à l'achat d'un vélo par exemple, ou d'inciter au covoiturage en assouplissant les horaires de travail.

La CFE CGC est la seule OS à voter POUR ces dispositions novatrices, rejointe par la CFTC.

Prochain CE le 24 Mars 2011

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/fonctions-support/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD - Serge CLEMENT - Pascal CONTANT - Pascal COURTIN - Jean Pierre DANVY - Jean-Marc DARTAGNAN
Christian DÉMOLIS - Pierre-Jean FLAD - Jean-Pierre FORBE - Franck FRANCHIN - Philippe GOSSART - Géraldine HÉRITIER
Françoise JAMME - Véronique LEFORTIER - Catherine LE RIGUER - Walter LIPPLER - Nicole MERI - Pascal MERIAUX
Jean-Claude MINET - Gilbert NOEL - Michel PEHAU - Christian TRUONG - Jacques Eric WUNENBURGER